

*Ce texte a servi de base à un article paru dans
« Perspectives documentaires en éducation » 2001, n° 52, pp. 71-79*

Jacques Béziat

Laboratoire EDA, Paris 5

Sciences de l'éducation, Université de Limoges

Étude prospective des sites ressources sur l'internet pour les enseignants de l'école primaire. Naissance d'un système culturel.

1. Une offre sans demande ?

Avec l'arrivée de la vague multimédia, puis très peu de temps après, de la vague internet, l'école se trouve emmenée malgré elle dans l'aventure informatique. Le politique, parmi d'autres, met en avant le thème du retard. Il faut faire vite, montrer que l'on a digéré les erreurs du plan IPT, mobiliser à nouveau des ressources importantes et justifier de leur emploi, convaincre l'électeur sans fâcher le contribuable.

Dans ce vacarme d'offres (plans institutionnels, réclame des marchands...), on recherche encore où est la demande des professionnels de l'enseignement en matière d'informatique. Nous nous arrêtons, ici, sur le tissu de ressources proposées sur l'internet aux enseignants de l'école primaire.

Le réseau internet apparaît depuis peu comme un vecteur privilégié de visibilité sociale, même si encore peu de maîtres d'école utilisent réellement les ressources sur l'internet. Savoir que c'est sur « Internet » suffirait à marquer sa présence. Chaque institution, chaque entreprise affiche son adresse internet comme l'attribut de sa modernité, quelle que soit la qualité ou la réalité du contenu. Cela rend l'offre plus belle qu'elle n'est efficace, la particularité étant que celle-ci se structure en dehors d'une demande massive et fonctionnelle des enseignants de l'école primaire, en dehors d'une utilisation réelle. Chaque donneur d'ordres¹ de site web, à sa manière, fournit des raisons supplémentaires pour que les enseignants utilisent l'internet dans un cadre professionnel.

L'institution est obligée de montrer qu'elle joint l'acte à la parole en matière de TIC². Les technologies de l'internet lui permettent de le faire facilement. L'objectif est de communiquer. C'est donc une vision réglementaire et politique qui nous est proposée. La fédération des initiatives pédagogiques en TIC est relativement faible. Ne sont citées que les innovations ayant une reconnaissance suffisante. L'effet de primauté sur les premières

¹ Donneur d'ordres : il s'agit des personnes, des collectifs, des sociétés, des institutions qui veulent la création d'un site web les représentant sur l'internet.

² Technologies de l'Information et de la Communication.

initiatives TIC est ainsi historiquement renforcé. Pour l'internet institutionnel, l'enjeu est consensuel.

Les marchands sont tenus à une relative gratuité pour se rapprocher de « la philosophie coopérative³ » de l'internet. L'objectif est la recherche de la valeur ajoutée. Il ne s'agit donc pas de participer à l'innovation potentielle contenue dans les TIC, mais de concevoir des contenus qui fidélisent l'internaute. Pour l'internet marchand, l'enjeu est stratégique.

L'internet contributif et associatif (le web coopératif) est l'œuvre de militants novateurs. Pour eux, l'internet est un moyen de libre diffusion, extérieur à l'autorité traditionnelle des éditeurs et de la presse. Le but est d'apporter sa contribution à un internet gratuit et coopératif, d'apporter sa vision de l'informatique éducative, et pour certains, de barrer la route à un monopole marchand de l'internet (occuper le terrain avec des contenus de qualité égale et gratuits). L'objectif est de militer pour une coopération libre entre les enseignants. Cette tendance est historiquement la mieux structurée, puisqu'elle est à l'origine de la généralisation de l'internet et de sa philosophie (être disponible à l'alter-internaute, pas de jugement de valeur, respect du principe *prendre/donner de l'information...*). L'internet coopératif a une cohérence propre qui se passe de tout cadre de référence institutionnel ou commercial. L'enjeu est participatif.

2. Éléments de méthode.

Il n'est pas possible d'envisager une approche quantitative, à cause de l'évolution rapide et permanente de l'internet, du nombre très important de pages ressources, de la multiplicité des types de référencement. De plus, l'offre coopérative ne se laisse pas saisir par un recensement exhaustif. Nous proposons donc une approche qualitative et descriptive.

Notre analyse porte sur 183 sites visités entre février et avril 2000. Les ressources traitées sont francophones, représentatives du système éducatif français.

Sur l'ensemble de la toile internet, nous pouvons identifier plusieurs types de ressources scolaires : Les **sites juniors** et les **sites d'écoles** concernent l'utilisation de l'internet avec la classe. Les **sites internationaux** sont très éloignés de l'utilisateur néophyte qui, spontanément, ne se dirige déjà pas vers les sites de ressources nationaux⁴. Les **sites catalogues** n'ont pas d'autres fonctions que celles dévolues aux catalogues papier. Les **sites corporatifs** sont le support d'une information pratique ou syndicale. Les **ressources techniques** ne s'adressent qu'aux enseignants amateurs d'informatique. Les **ressources d'aide à l'enseignement**.

C'est ce dernier type de ressources que nous retenons pour notre analyse. Parmi ce type de ressources, nous distinguons **les ressources pour faire la classe** (mise à disposition de fiches pédagogiques, références et fonds documentaires, téléchargement de logiciels pour la classe, banques de liens thématiques et classés...), **les ressources cadres** et **les ressources prospectives** (textes officiels, informatifs, de recherche, d'expériences, militants, d'analyses critiques, historiques...).

³ Apporter sa contribution à un internet gratuit.

⁴ Voir « 5.1 La recherche par les maîtres de documents pédagogiques » dans Bérard & Pouzard 1999.

Ces sites **ressources d'aide à l'enseignement** s'adressent à tous les enseignants, internautes ou non. Les ressources proposées ne sont pas exclusives des habitués de l'internet et du multimédia. Elles sont à l'adresse de tous les professionnels de l'enseignement, même de ceux qui ne surfent pas sur l'internet. Elles sont supposées regrouper la profession sur ce que pourrait être les TIC à l'école.

La cible claire de ces offres de ressources est donc le maître d'école dans sa classe.

3. Résultats, discussion.

Nous ne prenons pas les services contenus dans les sites comme critère premier de compréhensibilité des intentions des donneurs d'ordres, ni comme critère de classement et d'organisation des ressources. Les services offerts, défaut de jeunesse, sont soit calqués sur le savoir-faire papier, soit techniquement et culturellement trop éloignés de l'enseignant néophyte en TIC. Ce n'est donc pas, pour nous, un indice critique pour justifier de la présence de ces sites sur le web. De plus, il existe un étrange conformisme dans la mise en ligne de ressources.

Il s'agit bien, ici, de travailler sur la position relative des sites selon la puissance d'autorité de leur donneur d'ordres. Leur caractère est donc à chercher dans l'environnement de leur site.

3.1 De la recherche de sites ressources.

A la recherche d'adresses de sites ressources, il semblerait que les canaux de diffusion et de visibilité ne soient pas utilisés de la même manière selon la nature du donneur d'ordres.

Plusieurs voies existent pour dénicher les adresses internet des sites ressources. **Hors l'internet** (les salons et colloques sur l'école, la publicité traditionnelles, aux enseignes des entreprises, la communication papier...) et **sur l'internet** (les forums de discussion, les listes de diffusion, les sites annuaires, les moteurs de recherche, les magazines électroniques...).

L'institution communique largement sur sa présence web hors l'internet et sur l'internet. Les marchands communiquent beaucoup plus hors l'internet que sur l'internet. Le web coopératif communique peu hors l'internet et énormément sur l'internet.

L'institution prescrit, de manière officielle, un certain nombre de voies de communication sur l'internet. De plus, la communication du MENRT⁵ se fait sur l'ensemble du réseau internet administratif et politique. Les revues de presse électroniques relaient largement tout ce qui se passe du côté du politique et de l'officiel sur le web. L'institution a donc les moyens stratégiques d'une communication intense sur l'internet.

Le web marchand ne peut massivement communiquer sur les forums et tous les autres espaces coopératifs sans être soupçonné de *spam*⁶. Il a tendance, non pas à intégrer ses

⁵ Ministère de l'Education Nationale de la Recherche et de la Technologie. www.education.gouv.fr

⁶ Dans le cas cité dans ce texte, il s'agit de courriers commerciaux non sollicités. Sur l'internet, les temps de téléchargement sont aux frais de l'internaute. De plus, l'envoi en nombre de messages encombre le réseau, et

contenus internet (communication, vente, ressources...) sur un seul site d'entreprise, mais plutôt à multiplier les sites, selon leur fonction. Les marchands ont aussi la possibilité de négocier des partenariats, et ainsi d'apparaître sur les sites institutionnels. Cela leur donne, à la fois, une visibilité supplémentaire, et un agrément institutionnel implicite.

Le web coopératif, sur l'internet, est dans son pré carré, et entend bien le rester. Il apparaît, pour certains de ses membres, comme le dernier espace où le négoce peut encore se faire battre. Entre provocation et militantisme, entre jeu et partage, le web coopératif occupe l'espace, tisse des liens, communique sur l'ensemble des agoras.

3.2 De la manière de se connecter aux autres sites ressources.

De la même manière, les *pages de liens*⁷ vers d'autres sites ne sont pas de même nature selon le donneur d'ordres.

Sur leurs pages de liens, les sites institutionnels présentent la toile institutionnelle⁸, d'autant plus pour les sites proches de l'administration centrale. Les liens sont très majoritairement internes à la sphère administrative. Les quelques liens vers l'extérieur, par la position des sites institutionnels, fonctionnent comme une reconnaissance institutionnelle. L'institution désigne ainsi les ressources pédagogiquement correctes, qu'elles soient marchandes ou coopératives.

Les sites marchands sont en concurrence, ils ne se mettent pas en lien entre eux. Ils proposent, au sein de leur propre site, des ressources non contradictoires. Les pages de liens ne sont pas systématiquement présentes. Quand il y en a, l'institution y est toujours bien présentée. Ensuite, il y a une recherche de prestation de service ou d'une valeur ajoutée : bibliothèques virtuelles, informations pratiques, banques de liens thématiques, bible des ressources, découvrir l'internet...

Les sites coopératifs se regroupent, se reconnaissent (portail, page de liens, annuaires, listes de ressources, partenariat...). Ils sont fortement connectés entre eux. Les sites institutionnels (et parfois les sites marchands) sont accessibles par le web coopératif. Les sites coopératifs pratiquent le cousinage (anneaux⁹), parfois s'associent. Un site reconnu par ses pairs est fortement lié aux autres. Il n'y a pas une lutte concurrentielle entre ces sites. Chacun d'entre eux ne prétend pas à l'exhaustivité dans l'offre de ressources. Les renvois par liens vers d'autres sites complémentaires y sont donc très fréquents. Malgré une apparente constellation des initiatives, le web coopératif, par sa manière de tisser des liens, offre une réelle densité.

Le système de liens entretenu avec le reste de la toile internet est typique du donneur d'ordres. Le web institutionnel construit administrativement ses propres supports de communication internet. La proximité ou l'éloignement hiérarchique d'un site avec le MENRT détermine sa liberté d'ouverture vers des sites non institutionnels. Le web marchand,

donc ralentit la navigation de chacun. Il est donc très mal vu de faire de la publicité sur l'internet.

⁷ Une page de liens donne tout un catalogue d'adresses internet, choisies pour l'intérêt qu'elles représentent. En cliquant sur un lien, on atteint le site correspondant.

⁸ par exemple, les sites : www.cndp.fr/moteurrech - www.education.fr

⁹ C'est un regroupement de sites partageant le même thème, reliés par un système de navigation permettant à l'internaute de passer facilement d'un site à l'autre. Par exemple : <http://sitinstit.free.fr/>

fonctionne par archipel. Chaque archipel gravite autour d'une entreprise qui construit les éléments de sa présence sur le web. Ses solutions : multiplier les sites, ne pas toujours déclarer l'affiliation d'un site à un corps marchand, fournir des prestations gratuites. Le web coopératif présente une plus grande granularité. Il s'agit, dans ce cas, d'une constellation d'initiatives qui tire sa cohérence du système de liens et de connexions que le web coopératif est capable de produire.

3.3 Des intentions déclarées des donneurs d'ordres.

La déclaration de principe du donneur d'ordres est à l'adresse du public qu'il vise. C'est donc un positionnement (du donneur d'ordres par lui-même) explicite dans le paysage web.

Les sites proches de la communication du ministère ne font pas de déclaration de principe, un slogan est parfois présent sur la page d'accueil. L'offre de ressources institutionnelle fait référence. Par contre, les organismes affiliés ou sous tutelle de l'institution se présentent. Le web marchand ne déclare pas obligatoirement ses intentions. Un site a une fonction (communication, catalogue, ressources...), et est fréquenté pour cela. La déclaration de principe peut, là encore, se résumer à un slogan, ou bien participer à la communication de l'entreprise.

La déclaration de principe, dans le web coopératif, est presque systématique. Elle participe de son identité. Cela va de statuts associatifs à des éditoriaux personnels en passant par des chartes... Elle est une déclaration de soi ou du collectif. Elle exprime les intentions du donneur d'ordres sur l'internet comme hors l'internet. Sa vocation, entre autre, est d'obtenir l'adhésion des internautes. Cela est vital pour le web coopératif, car la logique contributive n'a de sens que dans un partage de ressources pédagogiques et humaines. L'objectif est de mettre en place un internet indépendant, solidaire et fortement moralisé.

3.4 De la position de l'enseignant internaute.

Chaque site ressource renvoi à une attitude attendue de l'internaute. Attendons-nous de l'enseignant qu'il soit un internaute passif (consommer des ressources, acheter des contenus ou des services), ou actif (participer au flux des ressources, à la vie de l'internet) ? Dans le premier cas, il est lecteur, utilisateur, abonné, client. Dans le deuxième cas, il est lecteur et utilisateur, mais aussi potentiellement acteur. Il peut fournir ses propres fiches pédagogiques aux sites dédiés au partage des ressources, programmer ses didacticiels et les diffuser par l'internet, créer son propre site web, intégrer une association ou une organisation active sur le web...

Il n'y a pas d'appel à contribution sur le web institutionnel, sinon sur les sites les plus décentralisés (inspection départementale...), les plus proches du terrain scolaire. Il n'y a pas d'appel massif à contribution sur le web marchand. Dans certains cas on est invité à fournir l'adresse de son site d'école, dans d'autres, on peut fournir des travaux de classe... Il y a probablement un effet *vitrine* sur le web marchand. *Vitrine technique* : faire ce que les autres ne font pas. *Vitrine TIC* : montrer au MENRT que l'on a des solutions pour une intégration de l'informatique dans la classe. *Vitrine terrain* : proposer aux enseignants une -légère-

participation. Quoiqu'il en soit, quand il y a participation des enseignants, elle est très encadrée et quantitativement maîtrisée.

La participation des enseignants est le principe même du web coopératif. Elle repose sur l'initiative privée, l'action de collectifs. Le principe de mutualisation génère l'essentiel des contenus offerts sur le web coopératif. La participation de l'internaute est encouragée comme une prise de position citoyenne dans le monde des TIC.

3.5 Quels types de ressources pour le maître d'école ?

Nous retrouvons, entre les trois domaines web considérés, une certaine congruence dans la mise en ligne de ressources : fiches pédagogiques, fiches d'activités, articles de fonds, textes d'actualités, pratiques pédagogiques, références officielles, téléchargement de logiciels, analyses de produits pédagogiques, listes de sites classés, espaces d'échanges...

Les sites institutionnels s'adressent soit au niveau national (CNDP, CLEMI, IUFM Portail, INRP...¹⁰), soit au niveau académique (inspections académiques, IUFM, CRDP...). Les sites institutionnels réglementent certaines formes d'usages des technologies informatiques. Ils communiquent sur leurs activités de labellisation (produits RIP¹¹, innovations reconnues...).

Nous trouvons dans le web marchand, toutes les entreprises commerciales (éditeurs scolaires et presse¹², sociétés de télécommunication ou informatiques¹³...) qui entrent, par nature ou par choix, dans le paysage scolaire. Quand il y a participation des enseignants, c'est rarement en direction d'un débat productif à l'égard de la pédagogie. Il s'agit plutôt d'une vitrine, le contenu de l'échange est second. Le web marchand formate un certain type d'utilisation des technologies de l'information.

Les sites coopératifs sont des regroupements de militants novateurs qui débattent, par l'acte ou la parole, des positions qu'ils prennent¹⁴. Ces sites renvoient, le plus souvent, des positions concertées sur l'école, à l'intérieur du collectif. Globalement, ces sites proposent des points de vue critiques et militants.

Il faut noter la fermeture du site *Cegetel.edu* en 1998. Ce site proposait aux enseignants de donner leur propres ressources afin de constituer une base de données pédagogiques dont tout le monde aurait disposé. Il est resté vide longtemps. Il a fusionné ses contenus initiaux avec le site *Internet Ecoles*¹⁵, dans le cadre du partenariat, à l'époque, de Cegetel avec Nathan sur ce projet. Il est notable de constater l'échec d'une initiative contributive d'un site marchand, alors que par ailleurs, les enseignants pratiquent la mutualisation sur les sites coopératifs. Ce qui distingue un site marchand n'est pas la rémunération de la prestation du service rendu, mais bien sa position dans le paysage social. La gratuité n'est pas fondatrice de l'acte coopératif, elle en est un des critères. L'acte coopératif est une intention avant d'être un coût.

¹⁰ Dans l'ordre : www.cndp.fr - www.cleml.org - www.iufm.fr - www.inrp.fr

¹¹ Reconnu d'Intérêt Pédagogique. www.educnet.education.fr/res/logorip.htm

¹² Entre autres : www.nathan.fr - www.editions-hatier.fr - www.ens-mag.com

¹³ Par exemple : www.wanadoo-edu.com - www.microsoft.fr/grainemm

¹⁴ Par exemple l'EPI (www.epi.asso.fr), l'ANAE (www.acteurs-ecoles.org) et l'AFL (<http://lecture.org>).

¹⁵ www.internet-ecoles.com

3.6 La coopération sur l'internet.

« L'ouverture n'est pas un rêve de neutralité, elle est aussi une idéologie. »¹⁶

Les sites ressources marchands sont souvent de qualité, et leurs prétentions commerciales légitimes dans un système de libre concurrence. Un de leurs paradoxes est de provoquer le reflux d'internautes si les ressources sont toutes à péage. Proposer des ressources gratuites est une manière de maintenir l'attention sur son entreprise, de montrer que l'on contribue à l'intégration des TIC à l'école. Il s'agit même de s'approcher de ce qui est constitutif de la philosophie internet : la mutualisation. Un deuxième paradoxe est qu'un site commercial ne peut pas prétendre à un échange économique sur des produits mutualisés. Nous voyons donc fleurir des expressions telles que : cadre de travail coopératif, valorisation des initiatives, accès à l'ensemble de la collectivité, ouverture de l'école sur le monde... Il s'agit d'une interprétation du concept de coopération, sous tutelle d'entreprise.

Le rapport IGEN n° 99-022 (Bérard & Pouzard) constate qu'il existe une faible mutualisation des ressources pour l'école primaire sur les serveurs institutionnels, et marque son inquiétude en voyant la qualité de l'offre commerciale. Ses propositions vont dans le sens d'une politique institutionnelle explicite pour la mise en ligne de documents pédagogiques de qualité. En passant, le rapport rend hommage aux enseignants pratiquant déjà la mutualisation sur les serveurs institutionnels. Il est question, ici, d'encourager la mutualisation, de la valoriser. L'institution n'a pas, dans ce cas, la charge d'être coopérative : elle relève les initiatives coopératives qu'elle juge utile. La coopération devient alors moteur pour l'innovation.

Le web coopératif est coopératif. Cette tautologie vaut pour définition. C'est un espace de contribution, d'échange, de partage, de diffusion... sans contrainte statutaire. Le libre arbitre des acteurs est ici fondateur. Les interactions se font sur la base de ce que nous appelons le *contrat coopératif*. En voici quelques éléments : l'utilisation des ressources se fait dans le respect des auteurs, les internautes font une utilisation morale du réseau, fournissent des ressources et de l'aide, respectent les règles de bienséance¹⁷... Quelque soit le degré d'implication de chacun, la qualité du web coopératif dépend du collectif .

Historiquement, le web coopératif a su mettre en place un système de convivialité efficace pour communiquer. Ces valeurs, même si elles relèvent parfois davantage du mythe que de la réalité, sont incontournables. Elles sont moralement enviables et toute initiative internet qui s'en affranchirait serait mal perçue. La coopération est un levier de pouvoir sur l'internet et la position du web coopératif est, en ce sens, avantageuse. Le web marchand l'a déjà compris.

Le temps passé par l'internaute sur l'internet est compté, il s'agit donc de le séduire, de le fidéliser. Pour prendre le pouvoir sur l'internet, il faut parler « coopératif ». Le web marchand et le web coopératif sont en concurrence, d'autant plus qu'il est parfois difficile de les distinguer. Certains éditeurs diffusent leurs logiciels dans des distributions *shareware*¹⁸.

¹⁶ Interview de Jaron Lanier par F. Cusset, *Programmes informatiques, programmes politiques* dans **Les cahiers de médiologie** n° 3, <http://www.mediologie.com/menu.htm>

¹⁷ La nétiquette : ensemble de conventions sociales sur l'internet. Entre autres sites : www.usenet-fr.net

¹⁸ Les logiciels *shareware* sont distribués gratuitement mais les auteurs ne renoncent pas à leur droits. Le

Certains sites personnels ont vocation commerciale, ou servent à la promotion individuelle. Le village planétaire possède déjà ses camelots et ses galeries marchandes.

S'agirait-il de tendre un filet de pêche plutôt qu'une toile ? La concurrence n'est pas économique. Pour prendre le pouvoir, il s'agit d'être fédérateur sur des thèmes coopératifs, mutuels, moraux, citoyens, éthiques... La réalité des buts poursuivis n'est probablement pas dans cette soudaine vocation à vouloir échanger, partager et moraliser. Sauf, peut-être, pour les sites réellement coopératifs, pratiquant la mutualisation sans aucune contrepartie.

L'appropriation des réseaux par l'école a commencé avant la généralisation de l'internet dans la société. De ce point de vue, l'utilisation qu'ont fait les écoles Freinet du minitel et du télécopieur est remarquable, non seulement du point de vue de l'utilisation dans la classe, avec les élèves, mais aussi comme ressource professionnelle pour le maître. Pour ce mouvement pédagogique la mutualisation, l'échange et la recherche d'informations sont des activités traditionnelles, et ont servi de structure d'accueil pour le minitel et le télécopieur, puis pour l'internet. Il est notable de voir que, sur l'internet, les sites ouverts par la FINEM¹⁹, l'ICEM²⁰ ou le CREPS²¹, intègrent et distinguent naturellement les ressources pour les élèves et les ressources pour les enseignants. Cela est directement lié à la cohérence du cadre théorique et l'engagement militant du mouvement Freinet²².

Quant au développement de l'usage des réseaux au sein de l'institution éducative, nous suivons P. Ginioux pour qui « le développement d'internet oblige à un rapprochement entre des domaines habituellement séparés au sein de l'Education nationale : pédagogie, administration, communication. » Dans le même ordre d'idée, Baron & Bruillard²³ relèvent dans un rapport IGEN²⁴ que « la culture des enseignants français est fondamentalement individualiste... » On comprend alors que l'effort coopératif rencontre quelques obstacles au sein de l'institution.

L'analyse de P. Perrenoud, pointée par H. Papadoudi²⁵, définit le fonctionnement coopératif comme régulateur de l'organisation éducative face aux innovations TIC. Un certain nombre des enjeux liés à ce besoin institutionnel de régulation sont évoqués dans un rapport sénatorial²⁶, en voici quelques uns : les professionnels doivent pouvoir trouver l'appui nécessaire pour adapter leur enseignement aux changements de la société ; permettre aux enseignants d'accéder aux informations pertinentes, hiérarchisées, structurées, labélisées ; encourager des partenariats avec de grands organismes culturels et scientifiques ; réduire les distances et limiter les inconvénients structurels liés à la ruralité ; rendre le service public accessible sur le réseau (informations gouvernementales...)...

principe *shareware* est fidèle à la logique coopérative : l'auteur du logiciel permet à l'utilisateur de se faire une idée exacte du logiciel sans avoir à l'acheter, en retour, l'utilisateur s'engage à payer le logiciel s'il s'en sert.

¹⁹ <http://freinet.org> - www.interpc.fr/freinet

²⁰ <http://freinet.org/icem>

²¹ www.marelle.org

²² A cet égard : Bernard Monther, « La pédagogie Freinet et les technologies de l'information », dans *Les cahiers pédagogiques* n° 362 « A l'heure d'internet ».

²³ p. 276

²⁴ *Etude sur les réseaux locaux, informatiques et audiovisuels et sur l'utilisation des CD-ROM dans les établissements scolaires*. Ministère de l'éducation nationale, Inspection générale, décembre 1992.

²⁵ p. 157

²⁶ *Réseaux et multimédia dans l'éducation*. Rapport au premier ministre de Mr Alain Gérard, sénateur du Finistère, sur le développement des technologies nouvelles dans les établissements scolaires, 11 juin 1997.

Il y a donc, au sein de l'institution éducative, une tension entre les besoins d'évolution, pour lesquels l'acte coopératif entre professionnels est perçu comme un des moyens de régulation, et la culture de la profession.

Il n'est pas très audacieux de dire que le web marchand est le théâtre d'initiatives commerciales (*startup*), que celles-ci sont la proie des grosses sociétés, et que nous allons assister à des opérations de rachat, de fusion... L'enjeu, pour les sociétés intéressées par ce marché, est de tester le secteur et de se construire une expertise pour l'avenir.

On ne peut que s'interroger sur le développement des réseaux asymétriques²⁷ et des ordinateurs réseaux²⁸. Ces nouvelles technologies de réseaux, qui prétendent aller dans le sens du progrès, vont rendre l'internaute plus dépendant des serveurs auxquels il s'adresse. Comment croire que le web coopératif en sortira renforcé, alors que les technologies actuellement développées se rapprochent d'une configuration d'échange de type minitel ? Il s'agit bien, pour le web marchand, de créer les conditions d'une interactivité contrôlée. Dans l'hypothèse d'une pleine utilisation des technologies liées aux réseaux asymétriques, il ne peut y avoir qu'une marginalisation de l'échange coopératif.

On le voit, la notion de coopération sur le réseau internet est équivoque. Elle dépend des buts poursuivis par les donneurs d'ordres. Dans une communauté d'internautes indépendants, dans une communauté corporative ou dans une communauté de clients, les échanges « coopératifs » ne peuvent pas avoir le même sens. Dans le premier cas, les échanges reposent sur le volontariat et le bénéfice est l'acte coopératif lui-même. Dans le deuxième cas, ils servent à la régulation du système, le bénéfice recherché est donc la stabilité et l'adaptabilité du système. Dans le troisième cas, ils font vivre le prestataire, le bénéfice est soit l'acte commercial (revenus publicitaires, utilisation des *cookies*²⁹ pour tracer l'utilisateur, constitution de *mailing-list*, vente par correspondance, abonnement...) soit une évolution en terme d'image de marque...

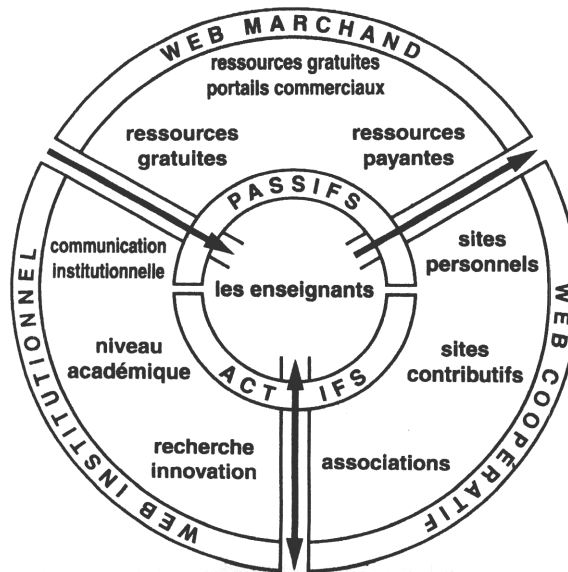
Entre la bourse du savoir et le savoir à la bourse, l'institution doit positionner l'école.

4. Formalisation exploratoire de l'internet ressource pour les enseignants de l'école primaire.

²⁷ dans un réseau asymétrique, un ordinateur personnel reçoit à très haut débit et n'émet qu'à bas débit.

²⁸ Un ordinateur réseau est un ordinateur personnel sans disque dur, complètement dédié à la navigation sur l'internet. Il y a donc une réelle perte de contrôle des données et des logiciels manipulés par l'internaute. Il n'est d'ailleurs pas anodin de voir que les constructeurs d'ordinateurs réseaux souhaitent que les investissements à la fabrication de ces ordinateurs soient subventionnés par les fournisseurs de services web. (01 Informatique n° 1597, 14 juillet 2000)

²⁹ C'est un témoin transmis par le serveur au navigateur lorsque l'internaute visite un site web. Ce témoin peut permettre au serveur de tracer l'internaute et ses habitudes.



*Schéma exploratoire du paysage
« ressources web éducatives pour les enseignants de l'école primaire »*

Les domaines d'offre de ressources éducatives sur l'internet se trouve autour du public cible. Au centre de la cible, les enseignants à qui sont destinées ces ressources.

Les critères *passifs* et *actifs* signifient que l'enseignant internaute est soit en position de ne pas pouvoir participer aux contenus des ressources, soit qu'il peut entrer dans la vie du web et participer aux contenus de l'internet. Ce point a été évoqué en 3.4 de ce texte.

Chaque domaine est polarisé à chaque point de rencontre avec le domaine voisin. Les flèches indiquent le jeu d'adresse entre l'offre et la demande supposée des enseignants. Entre le web institutionnel et le web marchand, la flèche va vers les enseignants : l'offre propose un contenu qui s'impose, sur lequel l'enseignant n'a aucune influence, et pour lequel le retour de satisfaction n'a pas d'effet majeur. Le MENRT est dans une obligation de service public aux enseignants, ainsi que le web marchand, pour plaire et se placer dans le monde éducatif. Entre le web marchand et le web coopératif, la flèche va des enseignants vers l'offre. Nous sommes dans une logique de prestation de service où la sanction économique se fait sentir (du côté web coopératif, nous trouvons les sites d'auteurs proposant des logiciels *shareware*). L'enseignant identifie et va chercher ce qui lui est utile.

Entre le web coopératif et le web institutionnel, la flèche est à double sens. C'est la partie d'échange la plus active. Les enseignants y prennent la parole sur les TIC et l'école, à travers des associations, des collectifs, des communications... Le partage des ressources y est réel, massif, sans jugement de valeur. Les enseignants participent au débat sur l'école et au flux des ressources.

5. Perspectives.

Le front de l'innovation technologique en éducation a déjà une longue histoire, et s'est principalement intéressé à l'utilisation des technologies éducatives dans la classe. L'internet apporte une conjonction d'éléments : sa vocation communicante, ses facilités de

mise en œuvre, la séduction des écrans, et la possibilité d'une autogestion (du réseau et des informations) autorisant une réelle décentralisation de l'information. Cela est en rupture avec les autres médias techniques utilisés à l'école (télévision, minitel, télécopieur, radio). La réunion des techniques audio, visuelles, textuelles, documentaires, communicantes dans le champ multimédia ouvre des perspectives d'organisation, de présentation et d'accessibilité aux ressources professionnelles qu'aucun autre média ne peut égaler. L'aspect majeur restant la capacité pour chacun d'organiser une offre de ressources pour les enseignants.

Nous devons nous poser la question de l'efficacité de la mise en ligne de ressources pédagogiques. Nous pouvons raisonnablement penser que l'audience provoquée par les ressources web pour l'école primaire est encore très en-deça des espérances des différents donneurs d'ordres. C'est donc un système qui se met en place avec la projection d'une future utilisation massive des enseignants. Doit-on effectivement penser que les enseignants finiront par privilégier l'utilisation des ressources électroniques ? Si oui, pour quelles raisons ?

De ce point de vue, la position d'éclairer du web coopératif n'oblige-t-elle pas l'institution à réagir ? N'oblige-t-elle pas non plus le web marchand à contribuer gratuitement pour ne pas se faire radicalement distancer par des amateurs de l'édition, afin de ne pas leur laisser le temps de combler tous les espaces de besoins -supposés besoins- gratuitement et efficacement ? Si il y a concurrence, elle n'est pas strictement commerciale, elle est, au moins pour le moment, présente. Il est probable que, à l'heure actuelle, le web coopératif structure, par son engagement, l'offre de ressources internet pour les enseignants de l'école primaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Audran, J. Construire un site web à l'école : un bricolage pédagogique ? *La revue de l'association EPI*, 1999, n° 95, p. 115-121.
- Baron, G.-L. Les nouvelles technologies : permanence ou changement ? *Recherche et formation*, 1997, n° 26, p. 121-130.
- Baron, G.-L. et Bruillard, É. *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*. Paris : PUF l'éducateur, 1996. 312 p.
- Bérard, J.-M. et Pouzard, G. *Les technologies de l'information et de la communication. Evaluation des dispositifs académiques - Bilans disciplinaires. Accompagnement de la mise en œuvre des décisions ministérielles*. Rapport IGEN n° 99-022, MENRT, 1999, 88 p.
- Béziat, J. Technologies informatiques à l'école primaire. L'offre des enseignants innovateurs. *Actes du troisième congrès international. Actualité de la recherche en éducation et formation*. Bordeaux : AECSE, 1999. Uniquement disponible sur cédérom Macintosh-P.C.
- Ginioux, P. Les ressources de l'éducation. *Dossiers de l'audiovisuel*, 1997, n° spécial 75, p. 49-50.
- Harrari, M. Internet, une nouvelle « technologie éducative » ? *Perspectives documentaires en éducation*, 1999, n° 46/47, p. 95-101.
- Papadoudi, H. *Technologies et éducation. Contribution à l'analyse des politiques publiques*. Paris : PUF, 2000. 240 p.
- Sérusclat, F. *L'école républicaine et numérique ?* Paris : Belin, 1999. 128 p.
- Thiesse, A.-M. La construction scolaire. *Les cahiers de médiologie*, 1997, n° 3, p. 207-215.